

## Avis de Publication

M. le Président du Conseil départemental certifie que :

- l'arrêté n° AR-2026-01121 a été publié ce jour sur le portail de publication des actes décisionnels, disponible sur le site internet du Conseil départemental : [www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr)  
Cet arrêté sera intégré dans le prochain Recueil des Actes de l'Exécutif du 06/05/2026 qui sera mis à disposition du public pour consultation aux Archives départementales de la Haute-Savoie sises 37 bis, avenue de la Plaine – 74000 ANNECY – Tél. : 04-50-33-20-80 *sans limitation de durée*.
- **Cet arrêté(\*) a été télétransmis au représentant de l'Etat dans le département à la date figurant sur l'accusé de réception de l'acte.**

*(\*) A l'exception des actes non soumis à l'obligation de transmission en Préfecture conformément aux articles L.2131-2 et L.2131-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.*

*Sauf mention particulière portée directement sur l'acte concerné, l'arrêté publié peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date de la publication sous forme électronique.*

### Liste des actes publiés au cours des deux derniers mois :

- 29-04-2026 : Arrêté n° AR-2026-01121
- 22-04-2026 : RAE-CD74-2026-13 – Actes de l'Exécutif
- 20-04-2026 : RCP-CD74-2026-12 – Délibérations de la Commission Permanente du 13 avril 2026
- 08-04-2026 : RAE-CD74-2026-11 – Actes de l'Exécutif
- 31-03-2026 : Arrêtés n° AR-2026-00841, n° AR-2026-00842, n° AR-2026-00862, et arrêté de Mme la Préfète de la Haute-Savoie n° PREF/DRCL/BAFU/2026-0053
- 25-03-2026 : RAE-CD74-2026-10 – Actes de l'Exécutif
- 11-03-2026 : RAE-CD74-2026-09 – Actes de l'Exécutif
- 04-03-2026 : RCP-CD74-2026-08 – Délibérations de la Commission Permanente du 23 février 2026

**Avis affiché ce jour sur le panneau d'affichage situé 1, rue du 30<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie à Annecy et sur le site internet du Conseil départemental ([www.hautesavoie.fr](http://www.hautesavoie.fr))**

Fait à Annecy, le 29 avril 2026,

Pour le Président du Conseil départemental,  
Le Directeur Assemblée,